



Charte

Bientraitance

La bientraitance s'inscrit dans la qualité de service, la permanence de notre engagement et représente l'un des principes fondateurs de la clinique.



Délivrer une prise en charge adaptée à la situation de chaque patient



Ecouter chaque patient afin de répondre au mieux à ses besoins



Solliciter chaque patient pour les décisions le concernant



Lutter contre toute forme de douleur



Être transparent sur chaque prise en charge



Sensibiliser les professionnels au respect du patient et à ses droits



S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles.



Organiser la continuité des soins.

Direction

Président de la CDU*

Président de la CME**

Mme GARBAY Nathalie

Mme GARBAY Nathalie

Dr. CARRARA Adrien

*CDU = Commission des usagers / **CME = Commission Médicale d'Etablissement